

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010 à 20 H

Présents : tous les conseillers sont présents.

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Le conseil municipal valide et signe le compte-rendu du précédent conseil municipal.

1. Station d'épuration

Une réunion a eu lieu le 25 novembre entre le cabinet IRH, la société IRH et 7 conseillers municipaux pour l'application des pénalités de retard évoquées lors du conseil municipal du 12 octobre 2010.

Suite à cette réunion, le cabinet IRH chiffrera le préjudice et les frais engendrés.

Le conseil municipal attend ce compte-rendu pour avancer sur ce dossier.

2. Compte-rendu de la commission des travaux

Madame le Maire fait le compte-rendu des actions menées par la commission des travaux.

- L'avenant au contrat d'affermage de la SAUR sera examiné en début d'année après 8 mois d'exploitation.
- Aménagement Voie d'accès Gendarmerie – EPHAD – Maison de la Petite Enfance
- Bâtiment des services techniques: consultation de 3 ou 4 architectes : approuvé à l'unanimité.
- Achat d'un tracteur et de ses accessoires (balayeuse, saleuse et chargeur frontal) : après consultation de 3 fournisseurs, seul Dijon Motoculture a répondu aux exigences du cahier des charges. L'offre de 49.950 € HT est acceptée à l'unanimité.
- Des travaux supplémentaires d'un montant de 5.510,52 € sont nécessaires (Place des Alliés).
- Mise en conformité des branchements particuliers. Dossier en cours. Durée prévisible de la mission : 30 mois.
- Protection des captages : une réunion est prévue le 1^{er} décembre avec M. Barozet.

Projets de travaux 2011

Madame le Maire rappelle en préambule qu'il convient d'être très prudent ; il devient difficile d'obtenir des subventions et elle souhaite que le conseil reste vigilant quant aux dépenses d'investissement à venir.

- Terrain de foot synthétique (si subventions confirmées)
- Rue Notre Dame trouvée
- Voie d'accès Gendarmerie – EPHAD – Maison de la Petite Enfance
- Rue du 19 mars 1962
- Bâtiment des services techniques
- Ravalement de la façade du centre de loisirs
- Aménagement du Pâtis de Velard

- Place de la Libération
- Aménagement ancien terrain de foot en aire de jeux (si terrain synthétique)
- ...

Travaux en cours

- Salle de judo : les employés communaux ont procédé à la réfection de la salle de judo (plafond, fenêtres et embrasures) et au rafraîchissement du vestiaire « garçons ». Il reste à faire le vestiaire « filles » et les sanitaires.
- Les arbres ont été taillés « en rideau » le 15 novembre.
- Assainissement « la Mignereau » : l'ordre de mission a été donné par le maître d'œuvre le 15 novembre.
- Jardin cinéraire : les blocs de cases seront livrés prochainement. Si le temps le permet, les travaux devraient être terminés le 15 décembre.

Affaires diverses

- Buvette du foot : achat d'un bungalow / buvette accepté à l'unanimité
- Balayeuse : le conseil municipal accepte de procéder à la réparation de la courroie de distribution
- Chaudière bâtiment services techniques : un brûleur d'occasion sera installé pour réparer la chaudière. Une réflexion sera lancée quant au chauffage utilisé pour le nouveau bâtiment des services techniques (développement durable)
- Renforcement réseau électrique sur les terrains gendarmerie / EPHAD : études des besoins faite ; partage des frais à négocier avec ORVITIS.
- Véhicule services techniques : par 18 voix pour et une abstention, le conseil municipal décide d'utiliser le véhicule publicitaire mis gracieusement à disposition des collectivités.

3. Affaires diverses

- *Cantine scolaire*

Contrairement à la décision prise lors du précédent conseil municipal, le système de cantine restera inchangé. En effet, la mise en œuvre de ce système s'avère trop compliquée.

Cette décision est prise par 14 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre.

Tous les enfants des écoles maternelles et primaires publiques de Pouilly continueront à déjeuner à la cantine du collège.

- *Téléthon 2010*

Madame le Maire rappelle l'invitation au vin d'honneur à l'occasion du Téléthon le vendredi 3 décembre à 19 heures.

- *Dissolution du syndicat des réémetteurs*

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la délibération mettant fin au syndicat des réémetteurs en date du 31 décembre 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.